

Observatoire jurilinguistique sur les mots de la pandémie de covid-19. Étude plurilinguistique

Jurilinguistic Observatory on the Words of the Covid-19 Pandemic. A Multilingual Study

Sonia Berbinski¹, Weiwei Guo², Corina Veleanu³

Résumé : Dans le présent article nous proposons une approche plurilingue (chinois, roumain, anglais, français) de la nouvelle terminologie juridique introduite dans le contexte de la pandémie de COVID-19, à travers laquelle pourront être perçus les défis linguistiques créés par la pandémie, ainsi que certaines de leurs conséquences extralinguistiques (juridiques, socio-politiques, psycho-affectives). Après une classification thématique, les termes choisis seront interprétés dans leurs contextes afin d'observer comment les concepts similaires se manifestent dans un contexte juridique plurilingue, dynamique, chaotique même, caractérisé par une multitude de décrets, ordonnances, règlements, textes normatifs. Par exemple, des termes et des syntagmes tels que « cas suspects », « télétravail », « isolement » se retrouvent dans toutes les langues étudiées, mais avec des nuances spécifiques à chaque langue, dues au contexte de la crise sanitaire. Parmi les conclusions auxquelles nous arriverons, nous pouvons citer le phénomène de la respecialisation des termes médicaux et juridiques, ainsi que la (re)pragmaticalisation de certains termes du langage général et la néologisation présente dans toutes les langues étudiées.

Mots-clés : jurilinguistique, néologie, terminologie, chinois, roumain, français, anglais

Abstract: This paper is based on a multilingual approach (Chinese, Romanian, English, French) of the new legal terminology created during the COVID-19 pandemic. This approach allowed us to identify the linguistic challenges which arise during the COVID-19 pandemic, as well as several extra-linguistic consequences (legal, socio-political, psychological). The classification of terms allowed us to interpret them within contexts and thus observe how similar concepts may interact in such a dynamic, even chaotic, multilingual legal context, which is characterized by a multitude of ordinances, regulations and laws. For instance, terms such as “cas suspects”, “télétravail”, “isolement” are found in all four languages, but their meanings may differ from one language to another. Among the conclusions we reached, we can mention the

¹ Professeur des universités, Faculté de Langues et Littératures Etrangères, Université de Bucarest, soniaberbinski@yahoo.com.

² Maître de conférences, Faculté de Langues Etrangères, CeRLA – Centre de recherche dans la linguistique appliquée, Université Lyon 2 Lumière, France, weiwei.guo@univ-lyon2.fr.

³ Maître de conférences, Faculté de Langues Etrangères, CeRLA – Centre de recherche dans la linguistique appliquée, Université Lyon 2 Lumière, France, corinaveleanu@yahoo.com.

phenomenon of re-specialization of medical and legal terms, as well as the re-pragmaticalization of certain common language items and an omnipresent neologization.

Keywords: jurilinguistics, neology, terminology, Chinese, Romanian, French, English

Introduction

La pandémie survenue en 2020, par son ampleur sans précédent, a profondément bouleversé la communauté internationale. Comme toutes les crises, elle donne naissance à une multitude de néologismes et fait réapparaître des mots et des expressions de leurs oubliettes. Du jour au lendemain, nos conversations sont parsemées de mots savants, de termes juridiques et de jargons médicaux. Dans la présente étude, nous observerons comment les mots et les expressions de plusieurs langues (anglais, chinois, français, roumain) apparaissent et évoluent dans un contexte globalisé tout en s'adaptant aux spécificités nationales.

Nous nous sommes appuyées sur un large et varié corpus multilingue. Il est composé d'articles de presse, de communications et documents officiels, d'informations recueillies sur les réseaux sociaux, de terminologies officielles (*Key Words to Understand China: The Fight Against COVID-19, Terms related to the prevention and control of new coronavirus outbreaks, TermiumPlus, FranceTerme, ziare.com, <https://acad.ro>*). Tous les textes retenus sont publiés de mars 2020 à mai 2021. Nous y avons extrait des termes en lien avec les pathologies, les mesures prises et les communications gouvernementales qui touchent des domaines tels que le juridique, le médical, le politique et l'économique. Les termes peuvent être aussi bien soutenus que courants.

Parmi les phénomènes linguistiques observés à travers ces termes, la néologie a retenu toute notre attention. Elle se manifeste sur les trois plans : lexical, sémantique et morphologique. La néologisation se passe par emprunt, calque, changement de catégorie grammaticale, respecialisation des termes et métaphorisation. Il existe des termes qui sont circonscrits culturellement, des termes qui ont une double ou une multiple appartenance. Dans certaines langues, les termes sont créés dans le but d'éviter les évocations qui fâchent, ou, au contraire, par confusion. Nous apporterons des exemples concrets de chaque catégorie après avoir exposé le cadre théorique.

1. La néologie à l'honneur !

Pour parler de la néologie en langue de spécialité, et plus particulièrement dans le domaine juridique, il convient d'intégrer cette réflexion dans le cadre de ce que Gérard Cornu nommait, dans son ouvrage sur la *Linguistique juridique*, « la question cruciale de la formulation juridique et de la transposition linguistique, en milieu plurilingue et multijuridique »⁴. La jurilinguistique contrastive aura, ainsi, le mérite de mettre encore plus en lumière le processus de néologisation, à travers

⁴ G. Cornu, *Linguistique juridique*, Editions Montchrestien, Paris, 2005, p. 3.

l'étude de différents langages juridiques appartenant à différentes langues et sociétés.

Jean Quirion insistait sur le rôle des apports interdisciplinaires dans l'étude de la néologie, ainsi que sur l'élément social, et plus particulièrement sur « l'importance cruciale d'approfondir la connaissance des facteurs extralinguistiques (sociaux, culturels, cognitifs, historiques, politiques, etc.) et spécialement des comportements, opinions et attitudes liés aux néologismes »⁵.

Puisque les champs de connaissances se nourrissent mutuellement, l'on remarque un double mouvement entre le langage de spécialité et le langage courant : le langage courant sert de source d'enrichissement au langage de spécialité, alors que le langage de spécialité peut offrir des néologismes au langage courant.

Quant au langage juridique, et pour continuer à citer les recherches de G. Cornu, « la loi consacre dans un emploi nouveau, avec un sens particulier, un terme de la langue usuelle »⁶. Le langage courant interagit avec le droit, le résultat étant ce que Cornu appelait « l'imprégnation du langage par le droit »⁷.

Comme tout processus linguistique, la création, l'implantation d'un nouveau terme dans le langage juridique d'une certaine langue, ainsi que sa circulation vers d'autres langages juridiques sont caractérisées par une souplesse et un degré d'imprévisibilité, étant soumises à des facteurs linguistiques et extralinguistiques qui vont au-delà du domaine juridique.

Dans nos sociétés en proie à une crise protéiforme – sanitaire, psychologique, économique, morale, politique, vivant à l'heure de la post-mondialisation, de la post-vérité, et des faits (juridiques !) alternatifs où la relativisation de la réalité dépend de la perception individuelle, et où la société de consommation impose son rythme effréné à travers les nouvelles technologies qui sont autant de nouvelles manières de communiquer et d'être au monde, suivre les évolutions linguistiques du « langage covidien » (*coronaspeak*) peut se révéler être une tâche des plus ardues.

Au règne de l'instantané, du spontané de Facebook et Twitter, employés comme moyens de communication et légitimation institutionnelles par des politiciens et par des autorités (donc par l'État), les juristes, les jurilinguistes, les traducteurs juridiques doivent s'efforcer de maintenir et même d'opposer un cadre stable d'organisation et de fonctionnement de la vie dans la cité, mais ils semblent tous échouer à la tâche, car le « langage covidien » mute plus rapidement que le virus lui-même !

Notre société réticulaire est devenue un système d'objets paradoxal, basé à la fois sur l'individualisation et l'instantanéisation à outrance de chaque aspect de

⁵ J. Quirion, *Pour une néologie sociale*, in P. Dury, J. C. de Hoyos, J. Makri-Morel, F. Maniez, V. Renner, M. Belén Villar Díaz (ed.), *La néologie en langue de spécialité. Détection, implantation et circulation des nouveaux termes. Journées du CRTT*, Centre de Recherche en Terminologie et Traduction, Université Lumière Lyon 2, 2012, p. 109.

⁶ G. Cornu, *op. cit.*, p. 2.

⁷ *Ibidem*.

la vie qui devient une télé réalité sensationnaliste et continue sur les réseaux sociaux, et sur le collectif plus ou moins virtuel et uniformisant socio-culturellement dans lequel l'individu se perd.⁸

La « covidlangue » se vit à la télé et dans les médias classiques autant que sur les réseaux sociaux grâce à l'accès immédiat à l'information à travers Internet et les communautés d'internautes reliées entre elles (processus appelé aussi « externalisation ouverte » par le grand dictionnaire terminologique (GDT)), et elle est presque une langue artificielle qui emprunte les structures grammaticales des langues naturelles.

Même si des instances comme FranceTerme proposent des traductions officielles, cela ne garantit pas l'entrée du terme dans l'usage immédiatement, les anciennes structures et habitudes pouvant perdurer et le succès d'une variante ou d'une autre dépendant de maints facteurs linguistiques (économie du langage, etc.) et extralinguistiques.

Jean Quirion le démontre dans son article *Pour une néologie sociale* : « De toute évidence, l'ingrédient magique assurant qu'un *soufflé lexical* va lever n'a pas encore été inventé. [...] Tout au plus peut-on constater que les facteurs linguistiques contribuent à l'implantation des néologismes, mais qu'ils n'en sont généralement pas la cause profonde. Des éléments extralinguistiques influencent aussi le sort d'une proposition. L'acceptation néologique évolue dans le temps et est également tributaire des situations de communication. »⁹

L'acceptation d'un néologisme dépendant de l'existence et de la persistance du sentiment néologique¹⁰, la question en milieu juridique, assez peu poreux, est d'essayer de délimiter les critères qui président à cette reconnaissance officielle.

On se rend ainsi compte du fait que les dimensions sociolinguistiques prennent le dessus et que « la légitimité linguistique ne se confond pas avec la légitimité juridique »¹¹, comme le souligne la Commission d'enrichissement de la langue française.

2. Une langue et un langage qui prennent les habits du temps

Le choc de la force et de l'inconnu ouvert par cette pandémie devrait être exorcisé d'une façon ou d'une autre. Après ou en parallèle avec la médecine qui se donne à fond à identifier les meilleurs moyens (médicaments, vaccins, gestes barrière, etc.) pour diminuer, sinon annuler les effets de la maladie, la langue crée son propre langage par besoin d'outils pour exprimer l'état de détresse du monde

⁸ Voir J. Baudrillard, *Le système des objets*, Éditions Gallimard, Paris, 1968.

⁹ J. Quirion, *Pour une néologie sociale*, in *op. cit.*, pp. 108-109.

¹⁰ Voir J. Humbley, *La néologie en terminologie*, in J.-F. Sablayrolles, *L'innovation lexicale*, Champion, Paris, pp. 261-278, 2003 et J.-F. Sablayrolles, *Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes*, in *Revue française de linguistique appliquée*, 1 (vol. VII)/2002, pp. 97-111.

¹¹ Citation d'après la Commission de terminologie et de néologie en matière juridique, *Rapport quadriennal 2003-2007*, Ministère de la Justice, [Online] http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_1_rapp_terminologie.pdf, consulté le 22.10.2021.

entier. C'est une force de création linguistique dans les domaines de spécialité, mais aussi dans le langage général qui ne peut être contrebalancée que par la capacité du virus de se revigorer par de nouveaux variants. Et, implicitement, cela amène la production de nouveaux termes (variante Delta ou B.1.617.2, mutation N501Y, etc.) ou la revisite de termes déjà existants dans le vocabulaire général ou de spécialité. Il suffit de voir comment une expression comme « être (entièrement) vacciné » semble laisser dans l'ombre le sens dont le référent est *la vaccination dans la petite enfance*, à la faveur de *la vaccination avec les deux* (même trois actuellement, hélas) *doses de vaccins anti-Covid-19* proposées par les grandes compagnies pharmaceutiques et acceptées par les autorités de tous les pays.

Le besoin de communication des nouvelles réalités a stimulé la création dans le(s) langage(s) de toute catégorie tant d'expressions verbales que non-verbales. La langue et le langage des signes, par exemple, pour les malentendant/sourds-muets et pour les déficients visuels, ont connu leur propre enrichissement. On peut suivre l'une des méthodes sur <https://youtu.be/EUBQxbEUiv4>¹².

3. Termes d'appartenance exclusive et termes à double ou à multiple appartenance

La reconfiguration du lexique par des créations lexicales ou discursives met en discussion également la nécessité de la normalisation en tâchant de trouver la meilleure définition conceptuelle, lexicographique, terminologique et d'encadrer les termes dans un domaine ou dans l'autre. Pour ce faire, médecins, juristes, linguistes, terminologues et d'autres spécialistes utilisant la terminologie renouvelée par la pandémie œuvrent individuellement ou ensemble afin de proposer à la normalisation le terme la plus approprié au concept véhiculant cette réalité socio-sanitaire.

Pour rendre compte des modalités d'enrichissement du langage juridique, Gérard Cornu, par exemple, établit d'abord deux catégories de termes, qu'il nomme termes d'appartenance exclusive et termes à double appartenance.

Dans la première catégorie, *la formation savante et la formation technocratique* sont les sources principales des nouveautés lexicales juridiques : « rares sont, parmi ce lot, les mots nouveaux : *anomie, hétéronomie, juridicité, constructible, salarial, expertal*. Autant de néologismes de formation savante ou technocratique. Leur nouveauté et le sceau de leur origine expliqueraient qu'ils n'aient pu rayonner. »¹³

Au sein de la seconde catégorie, et plus précisément parmi les termes d'appartenance juridique principale, apparaît *la néologie sémantique* par évolution d'un trait sémantique et le changement de domaine de spécialité ou la déspecialisation. Les termes passent ainsi dans le registre courant par métaphorisation avec un « changement durable du sens du mot »¹⁴, qui ouvre mieux la voie à la polysémie. Pourtant, un terme spécialisé n'emprunte pas toujours

¹² Bien qu'intéressant, nous ne développerons pas ici le sujet.

¹³ G. Cornu, *op. cit.*, p. 66.

¹⁴ J.-F. Sablayrolles, *L'innovation lexicale*, Champion, Paris, 2003, p. 111.

la démarche orientée du sens dénotatif, premier, vers un sens secondaire, spécialisé. On rencontre souvent, dans le langage juridique surtout, mais pas exclusivement, une démarche inverse, où le terme polysémique a « dans le vocabulaire juridique, [son] sens primordial [passant] dans le langage commun avec un sens secondaire. La création de tels emplois dérivés constitue un apport spécifique du langage juridique à la langue commune. »¹⁵

On trouve, ainsi :

- dans le vocabulaire juridique de base, des termes comme : *prérogative, légitime*, etc. ;

- dans le vocabulaire judiciaire, des termes comme *juge, juger, tribunal, avocat, procès, sentence*, etc. ;

- dans la catégorie des opérations et des actes juridiques courants, les termes *contrat, convention, gage, testament, etc.*, ainsi que d'autres mots-clés du type *divorce, héritage*, etc.

Il ne s'agit plus ici de la création d'un néologisme juridique, mais de l'introduction d'un nouveau terme dans le langage courant, phénomène rendu possible aussi par certaines caractéristiques linguistiques propres aux termes en question : « Souvent brefs, parfois monosyllabiques, ces mots ont des sonorités qui touchent et qui plaisent : *don, droit, loi, legs, prêt, gage, règle, juge, témoin, arbitrage, sentence*. Ce sont des tremplins de choix pour la dérivation. »¹⁶

Cette classification entreprise sur le langage juridique peut être empruntée par d'autres domaines de spécialité soumis à l'enrichissement lexical, terminologique et discursif sous l'emprise des mutations socio-économiques, politiques, sanitaires, culturelles, civilisationnelles (voir l'essor continu des technologies et de l'information, etc.).

4. Le médical et le juridique, des spécificités à l'ère covidienne

A l'ère covidienne, tout le monde est devenu savant : on manipule des mots qui auparavant ne sortaient guère du microcosme des juristes ou des médecins. La covid-19 s'est bien implantée dans le langage courant, après des hésitations sur son genre.¹⁷ Le mot « confinement » était très rare. Il appartenait au départ à la langue juridique (on *confinait les bagnards*), puis il est passé au vocabulaire lié à l'énergie nucléaire (le *confinement d'un réacteur*). Le mot a ensuite pris le sens sanitaire bien connu, il s'est développé et son emploi a été constant. Il a d'ailleurs produit « déconfinement » et « reconfinement ». Toute une famille lexicale est apparue devant nous !

¹⁵ G. Cornu, *op. cit.*, p. 69.

¹⁶ *Idem*, p. 71.

¹⁷ M. Dow & P. Drouin, *Evolution of the gender of 'COVID-19' in traditional and social media in the French of three continents*, article soumis à l'évaluation des pairs (janvier 2021), [Online] https://www.researchgate.net/publication/349604524_Evolution_of_the_gender_of_COVID-19_in_traditional_and_social_media_in_the_French_of_three_continents, consulté le 22.10.2021.

Le roumain ravive à son tour le sens du terme médical « carantină », entré dans la langue par le fr. *quarantaine*, mais doublée du tc. *karantina* et du ru. *karantin* (isolement d'une personne ou d'une collectivité qui est entrée en contact avec une personne contagieuse ou qui vient d'une région où il y a une pandémie). Le verbe dérivé, « a carantina », a plutôt le sens de « placer une personne dans un point sanitaire de contrôle des personnes, des marchandises provenant d'une région contaminée »¹⁸. Le sens privilégié pour cette période connaît une extension à partir du sens utilisé surtout en médecine vétérinaire, qui parle d'un ensemble de restrictions appliquées en vue de combattre les maladies contagieuses chez les animaux.¹⁹ La dérivation lexicale est aussi productive qu'en français, le langage général proposant des antonymes en relation de contradiction produite par le préfixe privatif *de-* (*a se decarantina*, fr. *déconfiner*)²⁰ ou par un antonyme inversif, graduable, établi entre les divers degrés sur l'axe « carantinare », créé à l'aide du préfixe (apparemment) itératif *re-* : *a se recarantina* (fr. *reconfiner*). Mais, si le verbe *a decarantina* était déjà fréquent depuis les années '90 (*a decarantina suprafetele după decontaminare*, fr. *ôter la quarantaine après la décontamination, dans le cas des marchandises ou animaux isolés, mis en quarantaine*), le nom *recarantinarea* a été formé, le plus probablement, à l'instar du verbe français *reconfiner*, mais avec les outils lexicaux roumains.

Les variantes lexicales dérivées sont doublées de structures syntagmatiques comme : *a intra în carantină*, *a intra în izolare*, *autoizolare*, *a ieși din carantină*, *a reintra în carantină*. Pourtant, selon les recommandations définitionnelles des spécialistes²¹, il ne faut pas faire la confusion terminologique entre *a intra în izolare*, *autoizolare* (fr. *entrer en isolement ou auto-isolement*), se référant à la situation où une personne, ne présentant pas de symptômes, a voyagé pendant les quatorze derniers jours dans des régions affectées par la covid-19 mais sans transmission étendue ou est entrée en contact direct avec des personnes présentant des symptômes ayant voyagé dans des zones avec transmission communautaire étendue, etc., et *a se carantina*, qui est un concept appliqué à la restriction imposée aux personnes sans symptômes, qui ont voyagé elles-mêmes dans des régions avec une transmission communautaire étendue.

En chinois, le terme général pour exprimer le confinement est 封锁 *fengsuo*, traduit littéralement par « fermer à clé ». Ce mot, provenant du langage ordinaire, est très rapidement entré dans les domaines spécialisés, comme le domaine militaire (état de siège), économique (经济封锁 *jingji fengsuo* – embargo

¹⁸ Voir www.dexonline.ro.

¹⁹ *Ibidem*.

²⁰ Pour la signification des préfixes producteurs d'antonymie, voir S. Berbinski, *Négation et antonymie – de la langue au discours*, Editura Universității din București, 2007, et S. Berbinski, *Antonymie dans les discours spécialisés*, in *Studia Universitatis Moldaviae. Științe umaniste*, numéro 4(94)/2016, CEP-USM, Chișinău, pp. 59-72.

²¹ Un article sur la différence entre *a se carantina*/vs/*a se izola* : *COVID-19: izolarea la domiciliu și carantina*, en ligne sur : <https://www.reginamaria.ro/articole-medicale/covid-19-izolarea-la-domiciliu-si-carantina>, consulté le 22.10.2021.

économique), ou encore politique (新闻封锁 *xinwen fengsuo* – nouvelles). Quand il s'agit du confinement d'une ville, il existe une expression plus précise : 封城 *fengcheng* – fermer la ville. En ce qui concerne les individus, c'est le verbe 隔离 *geli* (isoler) qui est employé. Il y a l'isolement collectif (集中隔离 *jizhong geli*) et l'isolement à domicile (居家隔离 *jujia geli*). Nous avons aussi constaté l'utilisation d'un autre terme, d'origine religieuse (bouddhisme) : 禁足²² *jinzu* – interdiction de sortir. Mais il reste beaucoup moins répandu.

Il ne faut pas confondre non plus le terme « persoană fără simptome » (fr. *personne sans symptômes*) et « persoană asimptomatică » (fr. *personne asymptomatique*) : la première n'a pas un « test positif », tandis que la dernière est déjà infectée.

Mais nous pouvons voir d'un autre point de vue cette étrange période où sont suspendues la majorité des activités humaines : qu'est devenue la Nature ? Les scientifiques ont ainsi inventé le terme d'*anthropause* et se servent de ce concept comme d'un outil comparatif. Ce terme néologique est beaucoup moins connu ou employé dans le langage courant.

Le mot « cas » est utilisé en médecine depuis la fin du dix-huitième siècle. Il recouvre l'état et l'évolution d'un patient et désigne par métonymie le sujet même. Les épithètes « suspect », « présumé » et « soupçonné » sont, quant à elles, très marquées par une coloration juridique. Le terme est reco(n)textualisé par l'adjonction de qualificatifs caractéristiques à la pandémie de covid-19 (ro. *cazuri de SARS-COV-2*, fr. *cas SARS-COV-2*; ro. *cazuri confirmate COVID-19* fr. *cas confirmés Covid-19, cas coronavirus, etc.*) et resémantisé par transfert référentiel d'un non-animé sur un animé. Ainsi, *cazuri COVID 19* représentera de plus en plus les personnes qui sont infectées par ce virus. On aura, ainsi, un ensemble de syntagmes désignant divers types de cas : *confirmați pozitiv, cazuri confirmate pozitiv, cazuri de infectare, cazuri pozitive, cazuri confirmate Covid, cazuri reconfirmate pozitiv, cazuri nou confirmate, cazuri confirmate de infectare* (synonymie, relations sémantiques) ; *persoane confirmate pozitiv*. La classification des « cas » est différente en fonction du pays.

Les néologismes coviidiens ont aussi leur côté national. Certains mots ne vont pas au-delà de la frontière, car il s'agit de concepts ou d'outils élaborés pour une situation très singulière. C'est le cas de la classification des différents cas. Si nous connaissons tous les syntagmes *cas confirmé, cas asymptomatique* ou *cas contact* utilisés dans la gestion de l'épidémie, en Chine de nombreux autres termes sont mobilisés, tels que « cas importé » (境外输入病例 *jingwai shuru bingli*), qui est différent du « cas local » (本土病例 *bentu bingli*). Parmi les cas locaux, on distingue aussi ceux qui sont contaminés par des « cas importés » (输入继发病例 *shuru jifa bingli*). De même, les cas contacts peuvent aussi se classer en « cas contacts ordinaires » (般接触者 *yiban jiechu zhe*) et « cas contacts proches » (密切接触者

²² Le second morphème 足 *zu* a le sens premier de « pieds ». Il peut aussi être une abréviation de « football ». C'est pourquoi le terme 禁足 *jinzu* est beaucoup plus répandu dans le milieu footballistique, avec le sens d'« interdiction de match ».

miqie jiechu zhe). Et on poursuit le traçage de ces derniers en cherchant des « cas contacts proches des cas contacts proches » (密切接触者者的密切接触者 *miqie jiechu zhe de miqie jiechu zhe*). Cette catégorisation des « cas », qui pourrait nous paraître exagérément fine, résume parfaitement la stratégie de la gestion chinoise de l'épidémie : remonter à la source de la contamination et suivre la chaîne de transmission afin de couper court à la propagation. Chaque catégorie appelle, bien entendu, à des mesures de gestion distinctes.

Un autre mot très en vogue est « immunité ». En français, en anglais ou en roumain, il a la même racine latine *immunitas* (« exemption, dispense ») dérivé de *immunis* avec le suffixe *-itas*, dérivé de *munis* (« serviable, qui sert ») avec le préfixe *in-*. Son premier emploi en latin relève du domaine juridique : *immunis* (« exempt de tout impôt, libre de toutes charges »), de *munus, muneris* (« service, fonction »). Cette origine est conservée en français moderne et en roumain : le premier sens de l'« immunité » est juridique, signifiant « exemption de charge » : *immunité fiscale, immunité d'impôts*. Selon les statuts d'une personne, « immunité » renvoie à des prérogatives et privilèges : *immunité ecclésiastique, immunité parlementaire, immunité diplomatique*. Ce n'est qu'en 1865 que le mot a été repris en biologie pour désigner la propriété que possède un organisme d'être réfractaire à certains agents pathogènes.

En ce qui concerne son équivalent chinois, par les spécificités lexicologiques, immunité au sens juridique et immunité au sens médical sont deux mots distincts, 豁免 *huo mian* et 免疫 *mian yi*, mais qui partagent le même morphème 免 *mian* (dispenser, exempter). Le sens nucléaire du terme reste donc le même qu'en français.

5. Transcatégorisation

Un autre procédé néologisant est celui du changement de catégorie grammaticale ou transcatégorisation, aboutissant à la néologie sémantique catégorielle, comme dans l'exemple de l'adjectif judiciaire qui devient un nom commun (fr. *le judiciaire*) par synecdoque (ro. *penal – unii penali*). « Une possibilité de changement sémantique de l'item et donc de néologie sémantique s'exerce à la faveur de la transcatégorisation elle-même (selon des critères internes, donc) : entre *judiciaire* (Adj.) et *le judiciaire* (selon le modèle A, nom générique ou collectif), qu'on peut gloser par 'ce qui est judiciaire', 'l'ensemble de ce qui est judiciaire', 'le domaine judiciaire', se construit une classe qualitative. En précisant davantage ce point, nous rapportons cette matrice lexicogénique au mécanisme sémantique de la synecdoque, et plus précisément de la 'synecdoque d'abstraction absolue', en ce qu'il réalise la construction d'une classe sémantique par extension d'un trait de sens. »²³

Phénomène très productif pour la néologie, la transcatégorisation s'appuie sur plusieurs mécanismes qui sont bien valorisés dans la création lexicale et discursive caractéristique à la période « covidienne ». On observe, par exemple,

²³ M. Lecolle, *Néologie sémantique et néologie catégorielle : quelques propositions*, in Cahiers de Lexicologie, Centre National de la Recherche Scientifique, 2012, pp. 81-104.

une nominalisation à partir d'une base adjectivale : *pozitiv* – *pozitivare* (fr. *positivité*), *repozitivare*, *pozitiv*, *pozitivi*, *pozitivat*, *repozitivat*²⁴; *negativ* – *negativare*, *negativizare* (fr. *négativisation* du COVID 19), *negativat*, *contaminat* – *contaminare* (fr. *contamination*), *imunizat* – *imunizare* (fr. *immunisation*), *carantină* – *carantinare* (fr. *quarantaine*), *carantinat* (adj./n.m.), etc. Il arrive souvent que la transcatégorisation soit accompagnée par la dérivation, comme c'est le cas du terme *comorbiditate*, *comorbidități*, résultant de la dérivation parasynthétique *co* (préfixe) + *morbid* (adj. base) + *itate* (suffixe).

Il y a aussi une nominalisation à partir d'une base nominale (ou renominalisation), en mettant en action les préfixes et les suffixes ou des suffixoïdes. Invariablement, les préfixes les plus productifs pour la formation de nouveaux termes nominaux (ou d'autres catégories grammaticales) sont *corona-* et *cov-*. Nous retiendrons seulement quelques-uns des termes les plus fréquents dans les langues dont nous nous occupons : ro. *coronavirus*, *coronasceptic*, *coronababies*, *coronials*, *coronacoaster*, *coronanoia*, etc., fr. *covidéologie*, *covidiphobie*, etc.²⁵ La préfixation négative apporte sa contribution à ce renouvellement lexical : ro. *anticovid*, *antivaccinare*, fr. *noncovid*, *asymptomatique*, etc. Une bonne partie des termes sont constitués à l'aide de suffixoïdes : *pandemie*, *termometrizare*, *termoscanare*, *vaccinosceptic* et les exemples pourraient continuer.

Un autre mécanisme très productif, marquant un moyen ou la manière par laquelle s'effectue une activité, est le préfixe grec *télé-* signifiant *à distance*, *au loin*. Comme la pandémie nous a cloué à la maison, il a fallu chercher des modalités d'exercer notre activité professionnelle. De cette façon, on a vu apparaître dans les lexiques des emprunts ou des formations internes avec cet instrument. Le préfixe est caractéristique surtout aux langues romanes dans leur effort de désigner des activités à distance. Ainsi, le roumain emprunte au français des termes comme *telemuncă* (fr. *télétravail*), *teleșcoală* (fr. *téléécole*), mais conserve également des structures syntagmatiques formant les termes qui doublent cette terminologie synthétique empruntée : *muncă de acasă*, *muncă la distanță* ; *școală de acasă*, *școală la distanță*. On pourrait éventuellement rapprocher les structures syntaxiques du schéma d'après lequel est formé le syntagme terminologique anglais désignant la même réalité : *WFH work from home*. Le Chinois, par contre, fournit des structures lexicales qui correspondent aux termes européens : 远程办公 *yuancheng bangong* –

²⁴ Exemples empruntés à Dindelegan, *Débat à l'occasion de la Journée de la Langue roumaine*, Académie Roumaine, 2020, [Online] <https://www.hotnews.ro/stiri-cultura-24260658-dezbatere-academie-carantina-comorbiditate-izoleta-pozitivat-termeni-aparuti-limba-romana-perioada-epidemiei-covid-19.htm>, consulté le 22.10.2021.

²⁵ Ces préfixes sont bien plus fructueux dans la création fantaisiste, produisant le comique de pandémie, dont nous ne nous occupons pas dans cet article. Nous retenons uniquement quelques exemples extraits à partir du site <https://www.ziardesuceava.ro> pour donner envie à une recherche ultérieure : ro. *Coronacoruptione* (fr. coronacorrupcion) et son champ sémantico-lexical : *Coronaplicus*, *Coronamită*, *Coronașpagă*, *Coronaparandărât* (fr., traduction littérale : Coronaenveloppe, Coronapotdevin, Coronabackhiche, Coronaprofitilicite).

télétravail, calqué sur le préfixe franco-latin « à distance », mais aussi 居家办公 *jujia bangong* calqué sur l'anglais « à la maison ».

On observe aussi une nominalisation à partir d'une base verbale : *a carantina*, *a se carantiniza*, *carantinizare*, la majorité des noms étant issus d'un infinitif long en roumain, procédé qui n'est pas caractéristique au français ou à l'anglais. Un cas particulier est représenté par le nom *carantinizare*, probablement formé à partir du verbe *a carantiniza*, selon le schéma *Vb + suffixe verbal -iza* (qui donne des présents forts dans la conjugaison) : *a carantina + iza* (selon d'autres modèles verbaux : *a finaliza*, *a eterniza*, *a concretiza*, etc.). Une formation intéressante a été donnée par le verbe roumain *a izola*, à partir duquel on a obtenu le nom *izoleta*. Dans ce cas, la langue crée sa propre terminologie pour désigner le même concept : conformément au dictionnaire roumain en ligne, « *izoleta* » désigne « un type spécial de civière ou brancard, isolé(e) à l'extérieur, utilisé pour transporter les patients à risque de transmission d'agents pathogènes ».

Il y a également une nominalisation par conversion grammaticale à partir d'un sigle ou d'un acronyme. Le terme obtenu par ce mécanisme est le mot du jour : *COVID*. Obtenu par la transformation d'un acronyme initial dont le développement est *Corona Virus Disease*, *COVID* devient vite *le Covid-19*²⁶ (chiffre marquant l'année d'apparition de la maladie), avec une tentative de féminisation du nom, *la Covid-19*, déjà abandonnée par non-fréquence d'usage et par non-acceptation de la justification (proposition générée par la référence à la *maladie* et non au *virus*²⁷). Le roumain se sert également de ce procédé de transformation des sigles en noms, en les construisant avec les instruments caractéristiques : l'adjonction de l'article défini à la fin du mot ou l'antéposition d'un déterminant indéfini, démonstratif ou possessif : *ATI-ul* (*Asistența în terapie intensivă*, fr. *assistance en soins intensifs*), *DSP-ul* (*Departamentul de sănătate publică*, fr. *le département pour la santé publique*) et son nom d'agent dérivé *DSP-ist* (*funcționar în cadrul departamentului de sănătate publică DSP*) et même « *deseștistul*, *deseștistii* », *DSU-ul* (*Departamentul pentru situații de urgență*, fr. *le département des situations d'urgence*).

²⁶ Lexie composée, enregistrée sous sa forme figée dans le correcteur linguistique électronique qui ne reconnaît pas la forme non-chiffrée – Covid (malgré l'existence du virus antérieurement à cette période).

²⁷ Le nom Covid-19 semble être du genre masculin, malgré des recommandations provenant des autorités linguistiques des plus avisées, comme certaines voix de l'Académie française. Voir *Le covid 19 ou La covid 19* sur <https://www.academie-francaise.fr/le-covid-19-ou-la-covid-19>, mais aussi "*Le*" ou "*la*" Covid ? Pour le dictionnaire *Le Robert*, le mot est plutôt masculin sur https://www.bfmtv.com/societe/le-ou-la-covid-pour-le-dictionnaire-le-robert-le-mot-est-plutot-masculin_AD-202105100273.html, consulté le 22.10.2021. Les Français « ont tranché » cf. <https://www.lci.fr/societe/le-ou-la-covid-les-francais-semblent-avoir-tranche-entre-masculin-et-feminin-2181078.html>, en préférant le masculin au féminin proposé au début par la Commission de normalisation terminologique canadienne.

Le pouvoir régénérateur des langues est également évident dans leur capacité d'adapter des termes spécialisés dans une langue à ses propres spécificités. L'exemple le plus éloquent est l'anglais *lockdown* qui s'est retrouvé dans la position de base de dérivation presque dans toutes les langues. À part son usage non-modifié, mais doublé par des termes créés par les langues respectives (fr. *confinement*, ro. *carantinare, restricționare*), on voit une utilisation adaptée phonétiquement et morphologiquement : ro. *lockdown-ul, un lockdown*, ou bien les dérivés verbaux : fr. *lockdowners*, ro. *a se lockdowna* (avec une fréquence très réduite).

La capacité d'intégration de nouveaux termes dans le lexique d'une langue est visible aussi dans leur fonctionnement morphosyntaxique, dans les possibilités combinatoires de former des groupes autour d'une tête ou d'être eux-mêmes des têtes syntagmatiques. Pour le roumain, on remarque la dynamique de la langue d'adapter les nouvelles entrées aux conditions spécifiques au système grammatical, au niveau sémantico-discursif et pragmatique. Ainsi, on peut remarquer la grande aisance flexionnaire de ces termes, capables de donner des formes de pluriel (*covid, covizi* ; *contact, contacti* ; *confirmat, confirmați* ; *izolat, izolați* ; *comorbiditate, comorbidități* ; *asimptomatic/simptomatic – asimptomatici/simptomatici*) ou des noms des personnes qui effectuent un travail spécifique pendant cette période ou qui sont dans un certain rapport conceptuel avec le terme de départ (*deseșiți, un covidat, un vaccinat convins*²⁸).

Dans d'autres cas, le terme respécialisé dans le contexte pandémique ne supporte pas de dérivation pertinente pour le domaine. C'est le cas, entre autres, du terme *mască* (fr. *le masque*) qui refuse la dérivation nominale qui aurait donné le nom de celui qui s'en sert (ro. *mascat*, fr. *masqué*) ou la dérivation verbale (ro. *a se masca*, fr. *se masquer*). Il est vrai que le lexique roumain enregistre ces noms, mais avec des sens tout à fait différents que celui de la protection contre le Covid-19 offerte par un masque. L'adjectif *mascat, mascați* désigne une personne qui couvre son visage pour éviter d'être vue et reconnue, avec l'extension de sens dénommant actuellement un type de policier (agent d'intervention rapide qui n'a pas le droit de dévoiler son visage pour ne pas être reconnu par les malfaiteurs). L'emploi de cette forme dans le contexte du Covid-19 introduit une nuance péjorative dans l'expression. Le langage de spécialité se sert d'une structure syntagmatique pour définir la nouvelle réalité dans laquelle se trouve une personne, à savoir *purător de mască*, dérivé rarement utilisé, formé à partir du syntagme verbal *a purta mască* (et non *a se masca* qui emprunte d'autres sens).

La verbalisation est un autre mécanisme assez productif dans la néologie « covid ». Nous avons déjà remarqué (*supra*) la production dérivationnelle intégrant et conservant le terme étranger constituant la base. Mais la base de dérivation la plus fréquemment retenue est un terme du domaine de la pandémie de covid-19, fonctionnant dans la langue, intégrant ou non les préfixes spécifiques au nom de la maladie. Le roumain, de même que le français, l'anglais ou le chinois,

²⁸ Terme qui a comme référent une personne que s'est fait vacciner plusieurs fois, plus que les spécialistes ont recommandé.

a produit une série de verbes pour pouvoir désigner les activités, procès ou états ayant rapport à ce contexte pandémique.

6. Des hésitations terminologiques et morpho-lexicales

La nécessité de créer vite des instruments de communication à même de nommer les réalités sanitaires, sociales, technologiques, politiques et culturelles provoquées par la pandémie a laissé la place aussi à une série d'hésitations à tous les niveaux, y compris au niveau terminologique et lexical.

L'inouï de cette expérience négative que le monde entier éprouve est visible dans les hésitations linguistiques, comme c'est le cas de l'indécision concernant la forme et le groupe verbal pour le roumain *a se covidî/a se covida/a se covizi* ou bien, comme on a déjà vu, du genre des noms (voir *le/la Covid*). Le verbe est utilisé surtout dans le langage général, même familier, pour dénommer tout d'abord le procès de tomber malade de Covid-19, au sens dénotatif, mais aussi pour indiquer un procès dérivé, connotatif, ayant le sens de *se détériorer* (pour une situation), *annuler les projets, ajourner*, comme il résulte du contexte suivant : *Vacanța din Maldive de anul acesta s-a covidit!* (fr. les vacances aux Maldives cette année ont été annulées à cause du covid, source : Facebook).

Le français forme à son tour un verbe comportant la racine *covid-* : *se covider*, mais son fonctionnement est plutôt marqué par l'emploi du factitif *faire* pour marquer l'agent extérieur (le Covid) qui agit sur le patient, comme il apparaît dans l'énoncé *Le vaccin n'empêche pas de se faire covider*²⁹.

Mais le plus développé reste le niveau syntagmatique, valorisant surtout le schéma morphosyntaxique N + adj. On découvre ainsi dans chaque langue un fonds de syntagmes désignant la réalité « coronavirus ». Un adjectif créé spécialement pour désigner toute réalité liée au covid (la base de dérivation + suffixe adjectival - *ien*, - *ienne*) est *covidien*, *covidienne* :

Ro.	Fr.
norme <i>covidienne</i> (https://www.booking.com) perioada „ <i>covidiană</i> ” (Arafat) marele Sultan <i>Covidian</i> (https://www.bihon.ro) ritual <i>covidian</i> (https://www.fanatik.ro) patosul <i>covidian</i> (http://files.clickweb.home.pl) apocalipsa <i>covidiană</i> (https://www.rumaniamilitary.ro) protocolul <i>covidian</i> , etc.	vocabulaire <i>covidien</i> genre <i>covidien</i> un soir « <i>covidien</i> » notre « vécu <i>covidien</i> » (www.antidote.info/fr) nouvelle civilité « <i>covidienne</i> » (louyehi.wordpress.com)

L'apparition d'un néologisme est souvent accompagnée de son lot d'interrogations lexicales et grammaticales. Nous pensons notamment à la polémique sur le genre du terme « COVID », comme on a vu ci-dessus, suivi du

²⁹ Exemple extrait du site <https://www.jeuxvideo.com/forums/42-51-67182767-4-0-1-0-le-vaccin-n-empêche-pas-de-se-faire-covider.htm>, consulté le 22.10.2021.

même scénario avec le terme « passe (sanitaire) ». Tandis que l'Académie française recommande la forme « passe » au genre féminin (tout en courant le risque de l'ironique confusion avec l'homonyme féminin à signification sexuelle), le dictionnaire Larousse laisse la liberté aux locuteurs de choisir.

En roumain, ce qui fait confusion et engendre des hésitations d'utilisation est le terme *reziliență* (fr. *résilience*). Emprunté à toute vitesse, beaucoup d'usagers roumains confondent ses sens, attachant des significations correspondant plutôt à l'étymon latin *resilire* (sauter en arrière, se retirer), donnant le nom fr. *résiliation*, ro. *reziliere* (*anulare, ștergere*) et le verbe *rezilier* avec le même sens en roumain. Pourtant, le nouveau terme réanimé par l'Union Européenne est passé en roumain par le français qui, à son tour, l'a emprunté en 1906 de l'anglais (*resilience*, attesté en 1824 et signifiant « capacité de se redresser, de se développer, de résister aux chocs »), dont l'étymon latin est *resilientia* (de l'adj. *resilient*).

Sur le mot « quarantaine » plane aussi le spectre de l'hésitation dans cet emploi recontextualisé. Au début de la pandémie, les personnes susceptibles d'avoir été en contact avec des cas confirmés ou de revenir de foyers connus étaient contraintes de s'isoler pendant quatorze jours. Ce délai correspond, selon la communauté scientifique, à la période d'incubation de la maladie partie de Chine à la fin du mois de décembre 2019. Très vite, l'expression « une quarantaine de 14 jours » a été remplacée par le nouveau terme « la quatorzaine ». Parce que, s'il y a moins de chiffres, c'est plus clair ? Le fait est que pour relancer les activités (notamment économiques), cette période a été rapidement ramenée à 10 jours, voire à 7 jours. Faudrait-il alors inventer d'autres termes ?

Une autre hésitation que nous avons surprise dans les textes officiels ou de langage général concerne le choix de la préposition. Est-ce qu'on cherche un traitement *pour ou contre le covid* ? La confusion apparaît dans toutes les langues. Le roumain aussi connaît des contextes hésitants du même type « *să obțină un tratament eficient contra Covid-19/vs/Tratamente pentru Covid-19* ». La balance linguistique penche pourtant du côté du « contre », étant donné que sa charge sémantique négative illustre le but de ce traitement, celui de chasser, de lutter contre. D'ailleurs, la structure prépositionnelle est concentrée dans la forme nominale qui la double, formée par dérivation avec le préfixe contradictoire *anti-* : *traitement anti-covid*. L'emploi de la préposition « pour » serait possible dans la mesure où elle accompagnerait un élément sémantiquement négatif comme dans le contexte : *chercher un traitement pour empêcher que le virus se répande*. Le contenu négatif du verbe annule le caractère positif illustré par la préposition.

Un autre exemple de confusion est l'adjectif « essentiel ». Il qualifie aujourd'hui des noms comme *business/commerce/activité* ou encore *personnel*. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le périmètre des commerces essentiels varie : la librairie, le salon de coiffure ont acquis ce statut après de rudes combats. Et les chocolatiers en font partie pendant le troisième confinement en France, car il tombe pendant les fêtes de Pâques ! Tout cela nous mène à questionner la définition de l'adjectif « essentiel ». Dérivé du nom « essence », il a la connotation d'« ontologique » et ne devrait donc pas évoluer en fonction du

contexte. C'est justement ce sens implicite qui est à la source des effets émotionnels. Les qualificatifs chinois étant construits dans une logique de relation avec le monde, l'expression choisie pour traduire le terme « activité essentielle » est 必要工种 *biyao gongzhon*, où 必要 *biyao* veut dire « nécessaire ». Donc il s'agit d'un rapport utilitaire et pragmatique.

7. Extensions ou restrictions du sens dans le lexique covid-19

En fonctions des pays, des politiques, des cultures, la production de nouveaux termes peut connaître des extensions ou des restrictions de sens, des métaphorisations, des euphémisations ou d'autres mécanismes, qui deviennent autant de stratégies d'évitement ou de découverte conceptuelle, mais d'une manière un peu détournée.

Le test PCR, par exemple, signifiant « test rapide », emprunté par la majorité des langues à l'anglais, passe en roumain sous sa forme complexe identifiée par le sigle « RT » (PCR). Accompagné souvent de son explication en roumain « test rapid antigenic », il est prononcé invariablement à l'anglaise devenant en même temps une stratégie d'évitement qui fait effacer les traces phonétiques et phonologiques en écho du sigle PCR, désignant le Parti Communiste Roumain, s'il est prononcé selon les règles roumaines.

Par contre, en chinois les anglicismes n'existent pas, car il est interdit d'utiliser de mots anglais dans la presse officielle et les médias officiels. Alors, l'emprunt passe par des calques. Par ailleurs, le nom officiel du virus SARS-Cov-2 a beaucoup de mal à s'imposer face à la version précédente 2019-nCov, à cause notamment de sa forme morphologique, difficile pour les lecteurs chinois. Même « PCR », un terme qui est devenu quasiment universel, a sa version chinoise : 核酸检测 *hesuan ceshi* (nucleic acid testing), qui recouvre en fait un champ plus large dont fait partie le test PCR. En pratique, c'est surtout son abréviation 核酸 qui est répandue. Ainsi, le double test PCR, exigé pour entrer dans le pays depuis la pandémie, est désigné par 双核酸 *shuang hesuan*.

La métaphore se fraie son chemin dans la création lexicale et terminologique. Etant donné que nous sommes conditionnés d'un document pour pouvoir circuler librement dans le monde, il y a une métaphore du passage, construite autour du concept de *passport*, implicite dans d'autres noms de « documents du passage » : *certificat*, *permis*, *attestation*. Construite généralement selon le schéma N. + adj. (ro./fr.) ou Adj. + n. (angl.), la terminologie est assez prolifique. Ainsi, le français propose les termes *passport*, *passé sanitaire*, *certificat*, *attestation*, *pass*, *permis de vaccination*, l'anglais vient avec les termes *vaccine passport*, *Covid passport*, *vaccine certificates*, *coronavirus passport*, «*vaccine passports*» (pour signifier la nouveauté, le néologisme), *COVID-19 'vaccine passport' certificate* (Faulconbridge, 2021), *immunization/vaccination records*³⁰, tandis que le roumain, suivant le modèle des langues d'emprunt, anglais/français, propose soit des structures construites d'après le schéma ci-dessus : *pașaport vaccinal*, *certificat verde digital*, *adeverință electronică*

³⁰ Cf. <https://www.dw.com/en/are-vaccine-passports-really-that-new/a-57144620>, consulté le 22.10.2021.

verde (avec ou sans guillemets, parce que pas encore complètement accepté), *pașaportul verde* (selon le modèle « carte verte »); soit d'après le schéma syntaxique N. de n. (avec une explication plus détaillée ou non) : *certificat de vaccinare*, *dovadă de vaccinare*, *pașapoarte de vaccinare cu cod QR*, *adeverințe de vaccinare eliberate în cadrul sistemului de adeverințe electronice verzi*, *permis de vaccinare*.

En chinois, les structures syntaxiques, construites d'après ses propres lois linguistiques, correspondent aux concepts définissant la terminologie spécifique : 健康码 *jiānkāng mǎ* – QR code de santé, 绿码 *lǜmǎ* – code vert, ou encore 健康通行证 *jiānkāng tōngxíngzhèng* – passe (sans connotation de « passeport »). Etant donnée le taux de connectivité élevé dans le pays³¹, les deux premières expressions dominent largement dans les discours, tandis que la dernière est employée quand il est question d'autres pays.

Conclusion

À la fin de cette brève analyse, nous sommes en droit de nous demander, linguistiquement, au moins : de quoi l'avenir sera-t-il fait... ? Devrions-nous nous attendre à un « chaos digital » à venir dans l'UE, produit par le stockage et l'uniformisation des données personnelles et surtout par les problèmes de standardisation et d'interopérabilité qui existent (les pays ayant des niveaux différents dans ce domaine) ? Que pouvons-nous comprendre face aux discours officiels ambigus du type « vaccination égale liberté totale mais avec des restrictions », comme le disait un homme politique roumain lors d'une interview sur une radio d'actualités ? Quelle réaction pourrait-on avoir lorsque l'on entend des injonctions quasi-religieuses du genre « croire au Covid » et qui versent dans la manipulation émotionnelle, autre que se demander objectivement pourquoi a-t-on besoin d'employer ce verbe en rapport avec la médecine, la science ? George Lakoff, le linguiste cognitiviste américain du MIT (Massachusetts Institute of Technology), auteur de la célèbre théorie des « frames » ou « cadres de pensée »³², nous dirait de suite que le verbe « croire » évoque immédiatement un rapport de confiance, émotionnel et religieux, à travers le syntagme archi-connu et très souvent utilisé « croire en Dieu ». En outre, on remarquera au passage que le verbe « croire » a la fâcheuse tendance de provoquer des questionnements dans les langues-cultures solidement ancrées dans la logique cartésienne ; alors, son emploi est plutôt malheureux, car, au lieu de servir le but illocutoire escompté (provoquer l'adhésion) par les inventeurs de cette structure, il réveille la méfiance.

Une chose est sûre. À cette époque remplie de tristesse et d'angoisse, les dictionnaires s'en donnent à cœur joie ! Plusieurs dictionnaires, dans plusieurs

³¹ 70,4% (avec 989 millions d'internautes) selon le dernier rapport du CNNIC (China Internet Network Information Center) publié en février 2021 (http://www.gov.cn/xinwen/2021-02/03/content_5584518.htm), consulté le 19.09.2021.

³² G. Lakoff, *Why it Matters How We Frame the Environment*, in *Environmental Communication*, 4: 1/2010, p. 72.

langues, ont déjà rajouté de nouvelles entrées dans des quantités jamais vues auparavant pour une période si brève.³³ Pour ce qui est du Petit Larousse, presque 200 mots ont reçu le droit de figurer dans la version 2022 : Petit Larousse illustré 2022 – 170 nouveaux mots, « un bouleversement ». Bernard Cerquiglini, professeur de linguistique et conseiller scientifique du Petit Larousse, qui n'a « jamais vu un tel changement linguistique », regarde l'apparition de ces nouveaux mots comme une « appropriation collective de la langue » ayant ses sources dans une « démocratisation de la langue médicale »³⁴. Les Éditions Goursau, moins connues que le Petit Larousse, mettent à disposition des lecteurs *Le DiCovid, un outil pour déchiffrer le vocabulaire de la pandémie*³⁵, un dictionnaire gratuit en ligne, entièrement dédié au virus qui a infecté nos langues, nos cultures, nos vies. L'auteur de ce dictionnaire covidien est Henri Goursau, lexicographe autodidacte, fils d'agriculteur, ancien agent technique d'Air France, auteur d'une quarantaine (c'est le cas de le dire !) de dictionnaires, parmi lesquels le *Dictionnaire de l'aéronautique et de l'espace* qui est son ouvrage de référence, ayant sa place dans les appareils d'Air France ainsi que dans toutes les écoles d'aviation, ou le guide multilingue *Tour du monde en 180 langues*. Des linguistes chevronnés aux *dilettanti* passionnés par l'évolutions des langues, de l'Académie française jusqu'aux réseaux sociaux, on n'aura pas manqué d'observer, avec Henri Goursau, au bout de ce survol plurilingue, que « La langue du moment, c'est le Covid ! ».

Références

- Baudrillard J., *Le système des objets*, Editions Gallimard, Paris, 1968
- Berbinski S., *Négation et antonymie – de la langue au discours*, Editura Universităţii din Bucureşti, 2007
- Berbinski S., *Antonymie dans les discours spécialisés*, in *Studia Universitatis Moldaviae. Ştiinţe umanistice*, numéro 4(94)/2016, CEP-USM, Chişinău, pp. 59-72
- Cornu G., *Linguistique juridique*, Editions Montchrestien, Paris, 2005
- Humbley J., *La néologie en terminologie*, in Sablayrolles J. F., *L'innovation lexicale*, Champion, Paris, 2003, pp. 261-278
- Lakoff G., *Why it Matters How We Frame the Environment*, in *Environmental Communication*, 4: 1/2010, pp. 70-81
- Lecolle M., *Néologie sémantique et néologie catégorielle : quelques propositions*, in *Cahiers de Lexicologie*, Centre National de la Recherche Scientifique, 2012, pp. 81-104

³³ K. Willsher, *French dictionary adds record number of new words as Covid shapes language*, le 6 mai 2021, *The Guardian*, [Online] <https://www.theguardian.com/world/2021/may/06/french-dictionary-adds-record-number-of-new-words-as-covid-shapes-language>, consulté le 22.10.2021.

³⁴ *FranceInfo*, *Petit Larousse illustré 2022 : 170 nouveaux mots, "un bouleversement" pour ce professeur qui n'a "jamais vu un tel changement linguistique"*, in *FranceInfo Culture*, le 4 mai 2021, [Online] https://www.francetvinfo.fr/culture/petit-larousse-illustre-2022-170nouveaux-mots-un-bouleversement-pour-ce-professeur-qui-n-a-jamais-vu-un-tel-changement-linguistique_4610593.html, consulté le 22.10.2021.

³⁵ <https://www.goursau.com/fr/blog/le-dicovid-un-outil-pour-d%C3%A9chiffrer-le-vocabulaire-de-la-pand%C3%A9mie>, consulté le 22.10.2021.

- Pruvost J., Sablayrolles J. F., *Les néologismes*, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 2003
- Quirion J., *Pour une néologie sociale*, in Dury P., de Hoyos J. C., Makri-Morel J., Maniez F., Renner V., Belén Villar Díaz M. (ed.), *La néologie en langue de spécialité. Détection, implantation et circulation des nouveaux termes. Journées du CRTT*, Centre de Recherche en Terminologie et Traduction, Université Lumière Lyon 2, 2012, pp. 101-120
- Sablayrolles, J.-F., *Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes*, in *Revue française de linguistique appliquée*, 1 (Vol. VII)/ 2002, p. 97-111
- Sablayrolles J.-F., *L'innovation lexicale*, Champion, Paris, 2003

Sitographie

- www.dexonline.ro
- <https://www.ziardenuceava.ro>
- http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_1_rapp_terminologie.pdf
- https://www.researchgate.net/publication/349604524_Evolution_of_the_gender_of_COVID-19_in_traditional_and_social_media_in_the_French_of_three_continents
- <https://www.reginamaria.ro/articole-medicale/covid-19-izolarea-la-domiciliu-si-carantina>
- <https://www.hotnews.ro/stiri-cultura-24260658-dezbatare-academie-carantina-comorbiditate-izolarea-pozitivat-termini-aparuti-limba-romana-perioada-epidemi-covid-19.htm>
- <https://www.academie-francaise.fr/le-covid-19-ou-la-covid-19>
- https://www.bfmtv.com/societe/le-ou-la-covid-pour-le-dictionnaire-le-robert-le-mot-est-plutot-masculin_AD-202105100273.html
- <https://www.lci.fr/societe/le-ou-la-covid-les-francais-semblent-avoir-tranche-entre-masculin-et-feminin-2181078.html>
- <https://www.jeuxvideo.com/forums/42-51-67182767-4-0-1-0-le-vaccin-n-empeche-pas-de-se-faire-covider.htm>
- <https://www.dw.com/en/are-vaccine-passports-really-that-new/a-57144620>
- http://www.gov.cn/xinwen/2021-02/03/content_5584518.htm
- <https://www.theguardian.com/world/2021/may/06/french-dictionary-adds-record-number-of-new-words-as-covid-shapes-language>
- https://www.francetvinfo.fr/culture/petit-larousse-illustre-2022-170nouveaux-mots-un-bouleversement-pour-ce-professeur-qui-n-a-jamais-vu-un-tel-changement-linguistique_4610593.html
- <https://www.goursau.com/fr/blog/le-dicovid-un-outil-pour-d%C3%A9chiffrer-le-vocabulaire-de-la-pand%C3%A9mie>